

Bref Rapport de l'UCJG/YMCA-TOGO portant sur les activités du Projet Assistance Judiciaire et réhabilitation de jeunes détenus en 2008

Depuis août 2005, l'UCJG/YMCA-TOGO intervient dans les prisons de Lomé et d'Atakpamé et à la brigade pour mineurs à travers le projet « assistance judiciaire et réhabilitation de jeunes détenus ». ce projet se réalise en partenariat avec Y CARE INTERNATIONAL qui a mobilisé des ressources financières auprès de YMWCA (KFUK-KFUM) de Suède. Ce bref rapport permet de partager avec vous les résultats et impacts majeurs du projet. Ce projet a plusieurs composantes dont :

L'assistance judiciaire

Au moins 219 jeunes en conflit avec la loi ont bénéficié de l'assistance judiciaire dont 150 ont été libérés, 38 ont été condamnés et 31 dossiers sont à l'étude. 605 détenus ont été sensibilisés sur leurs droits et devoirs. Le projet a permis de retrouver 35 dossiers oubliés ou égarés au parquet. Les détenus libérés restituent les enseignements reçus et leurs expériences propres à leurs proches.

Accompagnement psycho-social et formation professionnelle

Plus de 350 détenus de Lomé et Atakpamé ont suivi des formations professionnelles en tresse et coiffure (homme et dame), sérigraphie, batik, fabrication de savon, alphabétisation. Après leur sortie de détention, les jeunes entrent dans la phase de réinsertion. Une centaine de jeunes en réinsertion ont signé leur contrat d'apprentissage dans divers domaines de formation ou sont à l'école.

Plus de 250 mineurs de brigade pour mineurs ont bénéficié d'accompagnement psychologique.



Un jeune en phase de réinsertion en formation dans un atelier de coiffure

Sensibilisation en hygiène et VIH et SIDA

20 détenus pairs éducateurs formés à la prison de Lomé ont sensibilisé plus de 500 de leurs collègues sur l'hygiène du milieu et sur la prévention des IST/VIH avec l'appui des infirmiers. L'usage unique des lames de rasoir chez les détenus est de plus en plus répandu.

Recréation et sports

Des activités ludiques, sportives et récréatives (entre autres football, jeux de dames, awalé, table football, ludo) ont contribué énormément à réduire les bagarres et l'ennui, et ont facilité la réintégration familiale des jeunes en réinsertion.

Renforcement de capacité

60 agents pénitentiaires ont participé à 3 ateliers de renforcement des capacités ce qui a permis d'améliorer leur façon de travailler avec les jeunes en détention : ils sont devenus plus souples et compréhensifs envers les détenus.

Recherches

Lors de l'exécution de ce projet, l'UCJG/YMCA-TOGO a aussi mené des études sur la situation des jeunes de la rue et sur les conditions d'existence des enfants des détenus. Les résultats ont contribué à développer un nouveau projet qui prend en comptes de nouveaux domaines d'intervention notamment la prévention et le plaidoyer

Partenariat

Ce projet se réalise en partenariat avec Y Care International. Au niveau local ce partenariat s'étend à des acteurs tant du secteur public que du monde des organisations de la société civil. Les relations de l'UCJG/YMCA-TOGO se sont améliorées avec le Ministère de la justice et la Direction de l'Administration pénitentiaire. L'UCJG/YMCA-TOGO est bien appréciée par les Régisseurs des prisons partenaires et les détenus eux-mêmes. Les partenaires privés sont entre autres : Prisonniers Sans Frontières, BICE, ANGE, ACAT, OCDI.

Impact

Ces résultats ont produit de l'impact sur les bénéficiaires et acteur sud projet

Dans les centres de détention, on observe :

Une diminution des bagarres et d'ennui grâce aux activités ludiques.

L'amélioration de la propreté en raison des sensibilisations de la mise à disposition des poubelles.

Une bonne collaboration du personnel de prison

Au niveau des jeunes en réinsertion : on note une nette régression des fugues et promenades, de refus d'aller à l'école et de querelle. Le travail à l'école est encourageant avec un taux de réussite de 55%. Il en va de même dans les ateliers

de formation où l'on enregistre un taux de réussite de 58%.

Dans les familles, la marginalisation constatée au début de même que les rejets ou refus de collaborer se dissipent peu à peu entraînant ainsi la stabilité au sein de la famille.

Dans les ateliers de formation, on note avec satisfaction que les patrons ont pris conscience des difficultés des jeunes en réinsertion et montrent leur disponibilité à les aider en dépit de leurs caprices (contrôles+ conseils+travaux pratiques).



En toute sérénité Bruno se fait former en soudure à l'arc

Au niveau des écoles, les enseignants ont eux aussi pris conscience des difficultés de ces jeunes et apportent leur contribution pour l'accompagnement.

S'agissant de la visibilité de l'UCJG/YMCA-TOGO, il convient de signaler que :

Après un début moins aisé l'UCJG/YMCA-TOGO est devenu un des meilleurs partenaires du gouvernement à travers le Ministère de la Justice et la Direction de l'administration pénitentiaire : autorisation d'intervenir dans toutes les prisons du Togo, accès facile aux détenus dans les prisons etc. l'UCJG/YMCA-TOGO vient d'être sollicité par le Ministère de la justice pour contribuer à la mise en œuvre d'un projet de prévention du VIH en prison. Le suivi des activités des pairs éducateurs sera confié à l'UCJG/YMCA-TOGO. .

Par rapport aux autres organisations intervenant dans la prison la visibilité de l'UCJG/YMCA-TOGO se manifeste par les nombreuses invitations que le mouvement reçoit pour participer aux ateliers et conférences.

Un autre cadre de partenariat permet de travailler avec des partenaires mentionnées plus haut.

Pour l'UCJG/YMCA-TOGO le staff a renforcé ses connaissances et compétences en matière de travail sur la thématique de la justice pour les jeunes en conflit avec la loi. Le staff a aussi amélioré ses compétences en gestion de projet. Les volontaires aussi ont amélioré leurs connaissances et compétences dans le travail avec les jeunes privées de liberté et les jeunes en réinsertion. En effet les volontaires contribuent à l'accompagnement social des jeunes en réinsertion et à l'organisation des activités culturelles en prison.

Les défis / difficultés majeures

L'administration pénitentiaire demeure réticente pour l'organisation de concert musicale en prison surtout pour des raisons moins claires.

Il se pose un problème d'insuffisance d'espace en prison d'abord pour contenir les détenus soit pour organiser convenablement les activités du projet.

L'autre défi est la lenteur administrative dans le traitement des dossiers des détenus surtout à Lomé

Perspectives

Le premier trimestre de 2009 sera essentiellement consacré à outillage et installation des jeunes en formation et faire les activités de fin de projet.

En 2009, l'UCJG/YMCA-TOGO démarre un nouveau projet de justice et réhabilitation qui renforcera les interventions en cours tout en prenant en compte le besoin de prévention et de plaidoyer.

Pour les années à venir l'UCJG/YMCA-TOGO souhaite aussi intervenir dans les domaines suivants :

- travailler davantage avec les enfants de rue pour une meilleure réinsertion dans le système de socialisation et la prévention de conflit avec la loi ;
- appuyer les enfants des dentus serait une autre option pour une meilleure prise en charge ;
- étendre le projet à d'autres prisons

En définitive, l'exécution du projet a fait de l'association l'un des acteurs engagés en matière de promotion et défense des droits humains au Togo et spécialement en faveur des jeunes en conflit avec la loi●